

Cahier d'acteurs

Les propos tenus au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que son auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.



N°1 Mai 2010



Conseil général du Val d'Oise

Représentant les 1,2 Million de Valdoisiens, le Conseil général du Val d'Oise a fait de l'amélioration des conditions de transport un axe prioritaire de son action. A ce titre, et parce que le tracé de la liaison Picardie-Roissy concerne une partie du territoire départemental, le Conseil général a souhaité pleinement s'investir dans ce débat public.

Il tient à cette occasion à faire part de ses réflexions et préoccupations et à rappeler l'urgence à mettre en œuvre la liaison ferrée entre le RER B et le RER D (dite « barre de Gonesse »), indispensable pour favoriser l'accès des Valdoisiens à la plate-forme de Roissy.

Didier ARNAL,
Président du Conseil général du Val d'Oise

Retrouvez le Conseil général du Val d'Oise sur www.valdoise.fr - contact : president@valdoise.fr

Les Valdoisiens refusent de regarder passer les trains !

A l'heure où s'ouvre un débat public sur le projet de liaison Picardie-Roissy, le Conseil général du Val d'Oise souhaite faire part de ses réflexions et de ses préoccupations.

Le contexte n'est pas anodin pour toutes celles et ceux qui, en Île-de-France comme dans les départements qui lui sont limitrophes, ont besoin de transports rapides, quotidiens et publics. En effet, parallèlement au débat public qui s'ouvre aujourd'hui, toute une

série de démarches sont entreprises pour faire de la région capitale, à travers notamment les infrastructures de transport, un territoire dynamique, au profit d'un bassin économique qui justement intégrerait tous les territoires qui accompagnent, profitent, composent avec le bassin parisien. Il n'y a qu'à citer la réflexion sur le Grand Paris, la concertation sur une ligne à grande vitesse vers la Normandie, la mise en œuvre du schéma directeur d'Île-de-France, le



plan de mobilisation pour les transports, etc. Quels que soient ces documents, quels que soient leurs auteurs, l'accès aux activités autour de Roissy figure parmi les préoccupations prioritaires. Ce constat est tellement partagé que la Commission nationale du Débat public, celle-là même qui aujourd'hui nous consulte sur ce projet de liaison entre Creil et Roissy, demandait à ce que tout projet d'infrastructure envisagé sur ce territoire puisse être compatible avec les projets plus globaux qui pourraient être initiés. C'est une question de cohérence et de complémentarité entre les projets. C'est aussi une question économique et financière,

car il est évident qu'on ne pourra pas tout réaliser. En bref, c'est une question de bon sens !

La liaison ferroviaire Picardie-Roissy met en avant un double objectif : intégrer la Picardie au réseau LGV français mais aussi créer une desserte locale des Picards vers la plate-forme aéroportuaire de Roissy. Nous comprenons que les Picards revendiquent un accès plus facile à la plate-forme et aux emplois de Roissy. Pour autant, on ne peut se résoudre à voir l'échéance d'amélioration de la desserte de Roissy pour les Valdoisiens sans cesse repoussée et des projets concurrents émerger sans que leur articulation ou leur mutualisation soit envisagée. ■

En effet, il serait paradoxal que les habitants du Val d'Oise, et singulièrement ceux de la partie Est du département, qui représentent une part majeure de l'emploi



salarié de la plate-forme aéroportuaire, ne puisse accéder eux-aussi aux emplois du pôle de Roissy par une ligne de transport en commun moderne et performante alors qu'un projet abouti et financé existe : le barreau ferroviaire de Gonesse.

Ce barreau permettant de relier la ligne D à la ligne B du RER, entre Gonesse, Villiers-le-Bel et le Parc des expositions de Paris Nord Villepinte répond à trois besoins :

- Amélioration de l'accès des Valdoisiens aux emplois de la plate-forme aéroportuaire.
- Accompagnement du projet de développement urbain du triangle de Gonesse.
- Mise en place d'une liaison en rocade, de banlieue à banlieue, permettant d'interconnecter les RER D et RER B. ■

Le tracé et le projet font l'unanimité et l'urgence de cette réalisation a permis de bâtir un calendrier permettant une mise en service en 2017.

Non à l'oubli des habitants de l'Est du Val d'Oise et du barreau ferré de Gonesse !

Or, c'est bien ce qui est en train de se passer avec ce débat public centré uniquement sur

la LGV Picardie-Roissy, alors que le débat public sur la liaison ferroviaire RER B - RER D n'est toujours pas inscrit dans un calendrier.

Pourtant, des engagements ont bien été pris en faveur du barreau de Gonesse et des crédits



sont d'ores et déjà disponibles. Ce projet fait l'objet d'engagements de l'Etat, de la Région et du Conseil général du Val d'Oise de par son inscription au plan espoir banlieues (50M€), au Contrat Etat-Région 2007-2013 (10M€) et au contrat Région-Département (20M€). Ce projet figure également dans le plan de mobilisation pour les transports de la Région, adopté en juillet 2009 par le Conseil général du Val d'Oise.

La réalisation du barreau de Gonesse reliant Villiers-le-Bel au Parc des Expositions est indispensable au désenclavement de l'Est du Val d'Oise et des communes telles que Sarcelles, Garges, Villiers-le-Bel, Gonesse, Arnouville, Goussainville, Louvres, etc., qui ne sont aujourd'hui pas directement



reliées à la plate-forme de Roissy. Pourtant, ces populations considérablement impactées par les nuisances aéroportuaires, sont durement frappées par le chômage. Une liaison plus rapide et plus directe vers la plate-forme contribuerait

indéniablement à offrir de nouvelles perspectives aux habitants de l'Est du Val d'Oise. En effet, pour se rendre à Roissy, ces habitants transitent actuellement par Paris faute de liaison entre le RER D et le RER B ! C'est précisément cette aberration que le barreau ferré de Gonesse viendrait corriger et favoriserait une meilleure équité territoriale et sociale.

Non au gaspillage !

Poser les débats sur ces deux liaisons de manière déconnectée, c'est accréditer la concurrence entre ces deux projets et vouloir jouer l'un contre l'autre. En effet, qui peut croire, à l'heure où les crédits se raréfient, que l'on sera en capacité de financer deux projets à plus de 250 millions d'euros chacun pour mieux relier les populations environnantes à la plate-forme de Roissy ?

Il est urgent, de rechercher une mutualisation, une complémentarité des projets.

Non à la dégradation du RER D !

Il convient d'ajouter à cela que le projet de liaison Picardie-Roissy risque de détériorer le service du RER D en faisant converger vers lui un nombre encore plus important de voyageurs. Un tel scénario est inadmissible alors que cette ligne souffre déjà d'une réduction de l'offre de transport, de problèmes à répétition et d'une irrégularité patente et reconnue de tous. C'est pour les usagers de cette ligne la perspective d'une double, sinon d'une triple peine. ■

Comment peut-on proposer une liaison nouvelle qui satisfasse de nouveaux habitants en dégradant les conditions de transports des autres déjà lourdement pénalisés ?

On ne peut penser le développement du territoire situé autour de la plate-forme aéroportuaire de Roissy en jouant un territoire contre un autre, des habitants les uns contre les autres.

A l'heure où l'État, après une implication forte du Président de la République, conduit une réflexion sur le développement durable de

Roissy (mission Dermagne et concertation actuellement conduite par le Préfet de Région), il ne peut laisser prospérer un tel modèle d'aménagement du territoire contraire à l'idée même de développement durable et d'égalité entre les territoires et leurs habitants. ■



Après avoir été l'oublié du Grand Paris, le Val d'Oise doit-il aussi être sacrifié pour le développement de la Picardie ?

Non à une atteinte aux espaces naturels !

Le projet de liaison Roissy-Picardie traverse la zone humide de Vémars et selon certaines hypothèses de tracé, le Parc Naturel Régional Oise Pays de France. Il porte donc atteinte à des espaces naturels favorisant la biodiversité et contribuera à générer de nouvelles nuisances dans un territoire déjà fortement contraint de ce point de vue.

Non à une réflexion tronquée sur la ceinture LGV francilienne !

Ce débat sur la LGV Picardie-Roissy méconnaît la concertation préalable actuellement conduite par le conseiller d'État Jean-Pierre Duport sur la LGV Normandie. Pourtant, ces deux liaisons participent d'une même réflexion sur l'aménagement de la gare européenne TGV de Roissy et sur la structuration de la ceinture LGV en île-de-France qui intéresse particulièrement le Val d'Oise.

Là encore, pourquoi les projets ne sont-ils pas pensés en complémentarité dans le temps et dans l'espace ? ■

En conclusion

A l'heure où se discute au Parlement le projet de loi sur le Grand Paris, on ne peut que regretter que l'État qui affichait en avril 2009 la volonté de promouvoir un développement ambitieux et cohérent de la région capitale, laisse finalement se débattre dans des instances différentes sans lien entre elles l'avenir de projets étroitement interconnectés.

Ce même Etat annonce un débat public en septembre prochain sur le projet de rocade métro circulaire porté par Christian Blanc, et nous demande de nous prononcer, à contre-temps, sur un projet Picardie-Roissy qui, manifestement, ne s'inscrit ni dans le Grand Paris de Christian Blanc, ni dans le plan de mobilisation pour les transports de Jean-Paul Huchon.

Au final, c'est la concurrence des territoires et des projets qui reprend le dessus laissant l'Est du Val d'Oise une nouvelle fois au bord du chemin.

